

Évaluation périodique des programmes de maîtrise et de doctorat en administration et évaluation en éducation

(Faculté des sciences de l'éducation)

- **Sommaire de l'évaluation**
- **Plan d'action du doyen**

Conseil universitaire du 6 mai 2014



SOMMAIRE DE L'ÉVALUATION

Maîtrise et doctorat en administration et évaluation en éducation

Les programmes de maîtrise et de doctorat en administration et évaluation en éducation sont rattachés à la Faculté des sciences de l'éducation, et l'enseignement est sous la responsabilité du Département des fondements et pratiques en éducation. Il s'agit de la première évaluation périodique de ces programmes qui ont fait l'objet d'une refonte en 2000, dans la foulée de la fusion des programmes en administration et politique scolaire, et en mesure et évaluation.

PRINCIPALES ÉTAPES DE L'ÉVALUATION

Les experts externes

Monsieur Jean Archambault
Professeur, Faculté des sciences de l'éducation, Université de Montréal

Monsieur Dany Laveault
Professeur, Faculté de l'éducation, Université d'Ottawa

- Les experts externes ont rencontré différents groupes de personnes concernées par les programmes lors d'une visite effectuée à l'Université Laval les 27 et 28 octobre 2011. À la suite de cette visite, les experts ont rédigé un rapport d'évaluation préliminaire et ont demandé à ce que le processus d'autoévaluation soit repris dans un délai d'un an.
- Un comité de travail facultaire a produit une nouvelle version du dossier d'autoévaluation qui a été transmise aux mêmes experts externes, le 30 avril 2012.
- Les experts externes ont transmis leur rapport final d'évaluation le 31 mai 2012.
- La direction des programmes a fait part de ses réactions au rapport des experts externes le 24 septembre 2012.
- Le Comité institutionnel d'évaluation des programmes a transmis en avril 2013 son rapport d'évaluation au vice-recteur aux études et aux activités internationales qui l'a acheminé au doyen de la Faculté des sciences de l'éducation.
- Le doyen de la Faculté des sciences de l'éducation a proposé un projet de plan d'action, document qui a été discuté lors d'une rencontre tenue en novembre 2013. La version finale du plan d'action du doyen a été transmise au vice-recteur aux études et aux activités internationales en avril 2014.
- Le rapport d'évaluation et le plan d'action du doyen ont fait l'objet d'une présentation au Conseil universitaire du 6 mai 2014.

RÉSUMÉ DU RAPPORT DU COMITÉ INSTITUTIONNEL

Principales forces des programmes :

- la compétence, la disponibilité et le dynamisme des professeurs;
- la qualité des activités de formation;
- l'encadrement des étudiants;

- la présence de la Communauté de recherche et d'entraide en éducation (CREÉ);
- la préparation à l'insertion sur le marché du travail;
- les ressources matérielles, informatiques et documentaires.

Principaux points à améliorer ou à examiner ayant fait l'objet d'une recommandation :

- la définition des différents profils de sortie des diplômés et la cohérence des programmes de formation offerts en lien avec ces profils (approche-programme);
- la mise en évidence des particularités des programmes offerts à l'Université Laval en administration et évaluation en éducation;
- la structure, le contenu et les modalités de l'offre de formation;
- les efforts de recrutement;
- le taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat.

Autre point à examiner :

- l'intitulé des programmes.

PLAN D'ACTION DU DOYEN

PLAN D'ACTION DU DOYEN

ÉVALUATION PÉRIODIQUE
DES PROGRAMMES DE
MAÎTRISE ET DE DOCTORAT
EN ADMINISTRATION ET ÉVALUATION EN ÉDUCATION

24 avril 2014

Introduction et mise en contexte

Les programmes en administration et évaluation en éducation (AÉÉ) existent dans leurs formes actuelles depuis mai 2000 : maîtrise sans mémoire en AÉÉ, maîtrise avec mémoire en AÉÉ et Doctorat en AÉÉ. En effet, le Conseil de la Faculté des sciences de l'éducation entérinait à cette date les recommandations du Comité de restructuration départementale de la faculté et la même année, le Conseil universitaire (CU-2000-118) adoptait une résolution en ce sens. Selon la présentation qui en fut faite au Conseil, le regroupement des composantes des programmes existants, sans pour autant être une juxtaposition de disciplines (pluridisciplinarité), visait une fusion éventuelle des composantes disciplinaires de ces programmes qui découlerait d'un processus inspiré d'un vécu commun. La création d'un cours commun aux trois concentrations traitant des enjeux de l'administration et de l'évaluation en éducation (pour les programmes de maîtrise en AÉÉ); un séminaire de doctorat commun aux doctorants en sciences de l'éducation; une politique facultaire commune face à l'examen de doctorat, et une mise à jour de la banque de cours constituaient les premiers pas vers une formation interdisciplinaire.

Une dizaine d'années plus tard, nous ne sommes pas parvenus à préciser le type de professionnel que nous formions depuis la fusion des deux programmes. Rappelons ici que le rationnel justifiant la fusion des programmes s'appuyait plus sur des raisons économiques que sur l'arrimage du programme à un profil de sortie des finissants. Or, la demande du Comité institutionnel d'évaluation des programmes de définir clairement les différents profils de sortie des diplômés nous conduit au constat suivant : administration de l'éducation et mesure et évaluation sont des champs disciplinaires qui ont leur spécificité propre et qui ne peuvent être bien desservis qu'en ayant chacun un programme de formation pour développer les compétences requises pour exercer dans ces champs disciplinaires. Pour faire suite à ce constat, nous suggérons une défusion des programmes actuels pour revenir à ce qui prévalait en 2000-2001, soit des programmes distincts : 1) Administration et politiques de l'éducation 2) Mesure et évaluation.

Je présenterai dans un premier temps les faits saillants du rapport d'évaluation du CIEP, puis j'aborderai le suivi des recommandations.

Résumé des faits saillants du rapport d'évaluation du Comité institutionnel d'évaluation des programmes (CIEP).

Principales forces des programmes :

- la compétence, la disponibilité et le dynamisme des professeurs;
- la qualité des activités de formation;
- l'encadrement des étudiants;
- la présence de la Communauté de recherche et d'entraide en éducation;
- la préparation à l'insertion sur le marché du travail;
- les ressources matérielles, informatiques et documentaires.

Principaux points à améliorer ou à examiner ayant fait l'objet d'une recommandation :

- la définition des différents profils de sortie des diplômés et la cohérence des programmes de formation offerts en lien avec ces profils (approche-programme);
- la mise en évidence des particularités des programmes offerts à l'Université Laval en administration et évaluation en éducation;
- la structure, le contenu et les modalités de l'offre de formation;
- les efforts de recrutement;
- le taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat.

Autre point à examiner :

- l'intitulé des programmes.

Les recommandations

Recommandation 1

Que l'on définisse clairement les différents profils de sortie des diplômés et que l'on s'assure que les programmes de formation soient cohérents avec ces profils (approche-programme).

Recommandation 2

Que l'on revoie la structure, le contenu et les modalités de l'offre de formation, notamment en :

- A. Développant des cheminements types en fonction du profil de sortie visé;
- B. Évaluant la pertinence de maintenir le nombre élevé de crédits de cours obligatoires et à option du programme de doctorat;
- C. Favorisant la réalisation d'un stage à option pour les étudiants qui le souhaitent;

- D. Actualisant la banque de cours tout en tenant compte des cours offerts dans d'autres programmes;
- E. Ajustant les modalités de l'offre de cours en fonction des besoins exprimés lors de la présente évaluation périodique.

Recommandation 3

Que l'on fasse ressortir les particularités des programmes de formation.

Recommandation 4

Que l'on poursuive les efforts de recrutement et que l'on s'assure que l'information sur les programmes diffusés sur le Web soit à jour.

Recommandation 5

Que l'on prenne des moyens afin d'améliorer le taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat.

Recommandation 6

Que les programmes en administration et évaluation en éducation fassent l'objet d'une évaluation mi-parcours qui devra être complétée d'ici 2018.

Pour bien comprendre le suivi des recommandations, il peut être utile de regarder à l'annexe du rapport la présentation des programmes, les profils de sortie et la structure des programmes.

1. Suivi des recommandations

Le rapport du CIEP contient six recommandations auxquelles la direction de la Faculté des sciences de l'éducation et la direction des programmes de maîtrise et de doctorat en administration et évaluation en éducation entendent donner suite. Les recommandations sont présentées à tour de rôle avec les actions envisagées pour y répondre, le cas échéant.

RECOMMANDATION 1 : Que l'on définisse clairement les différents profils de sortie des diplômés et que l'on s'assure que les programmes de formation soient cohérents avec ces profils (approche-programme).

Les différents profils de sortie des diplômés sont maintenant définis. Ce travail conduit à la proposition de défusionner les programmes en administration et évaluation en éducation pour revenir à des programmes distincts : un pour le champ disciplinaire de l'administration de l'éducation et de l'analyse des politiques en éducation et un pour le champ disciplinaire de la mesure et de l'évaluation.

1. Les programmes en administration et politiques de l'éducation
 - a) Une maîtrise sans mémoire en administration de l'éducation destinée à former des administrateurs de l'éducation.
 - b) Une maîtrise avec mémoire en administration et politiques de l'éducation destinée à former des professionnels de recherche spécialisés en administration et politiques de l'éducation.
 - c) Un doctorat (Ph. D.) en administration et politiques de l'éducation destiné à former des chercheurs en administration et politiques de l'éducation.

2. Les programmes en mesure et évaluation
 - a) Une maîtrise sans mémoire en mesure et évaluation.
 - b) Une maîtrise avec mémoire en mesure et évaluation.
 - c) Un doctorat (Ph. D.) en mesure et évaluation.

Les profils font aussi ressortir les spécificités de la maîtrise sans mémoire, de la maîtrise avec mémoire et du doctorat en clarifiant, entre autres, la place qu'occupe la recherche dans les programmes de maîtrise.

Les profils de sortie ont été mis en lien avec la pertinence sociale et les objectifs des programmes. Le lien entre les profils et les contenus de cours est presque parachevé. Il reste un travail d'épuration de la banque de cours à option pour les programmes en mesure et évaluation.

L'intitulé des programmes doit nécessairement être modifié afin de bien refléter le contenu des programmes défusionnés.

RECOMMANDATION 2 : Que l'on revoie la structure, le contenu et les modalités de l'offre de formation, notamment en :

A. Développant des cheminements types en fonction du profil de sortie visé;

Les cheminements types des programmes « défusionnés » sont complétés et les sessions où les cours seront offerts sont déterminées.

B. Évaluant la pertinence de maintenir le nombre élevé de crédits de cours obligatoires et à option du programme de doctorat;

Dans les programmes « défusionnés » il y aura deux doctorats. Des cours spécifiques sont prévus pour les programmes de doctorat. Dans les programmes en administration et politiques de l'éducation, les étudiantes et les étudiants devront suivre cinq séminaires en plus de l'examen de doctorat. Cette nouvelle structure réduit de 21 à 18 le nombre de crédits de cours. Le doctorat en mesure et évaluation réduira aussi le nombre de crédits de cours de 21 à 18.

C. Favorisant la réalisation d'un stage à option pour les étudiants qui le souhaitent;

Une analyse sera effectuée afin de préciser les besoins des étudiants quant à la possibilité de faire un stage dans les deux maîtrises sans mémoire et de vérifier la faisabilité d'une telle offre sur les plans structurel et financier.

D. Actualiser la banque de cours tout en tenant compte des cours offerts dans d'autres programmes;

L'actualisation de la banque de cours est presque complétée pour les programmes en administration et politiques de l'éducation et elle progresse bien pour les programmes en mesure et évaluation.

E. Ajustant les modalités de l'offre de cours en fonction des besoins exprimés lors de la présente évaluation périodique.

La maîtrise en administration de l'éducation offrira la possibilité de compléter ce programme entièrement à distance pour les diplômés du DESS en gestion scolaire de l'Université Laval, et partiellement à distance, pour les personnes provenant d'autres universités ou d'autres programmes. Par ailleurs, les comités de programme, en collaboration avec le département, verront à diversifier les horaires des cours en tenant compte des particularités des étudiants.

RECOMMANDATION 3 : Que l'on fasse ressortir les particularités des programmes de formation.

La maîtrise sans mémoire en administration et politiques de l'éducation se distinguera des autres programmes similaires au Québec, tout en s'apparentant à celui de l'Université de Sherbrooke, par son accent sur l'intervention professionnelle. Elle se distingue toutefois de la maîtrise offerte à l'Université de Sherbrooke par l'importance accordée à la formation méthodologique en soutien à l'intervention professionnelle et par la réalisation d'un projet de fin d'études. De plus, l'Université Laval offrira la possibilité de compléter une maîtrise entièrement à distance pour les diplômés d'un DESS en gestion scolaire. Pour ce qui est de la maîtrise avec mémoire en administration et politiques de l'éducation, l'Université Laval sera la seule université à offrir un programme qui allie ces deux champs disciplinaires complémentaires, s'inscrivant ainsi dans les tendances nord-américaines.

Le comité de programme est à compléter son analyse pour bien faire ressortir les particularités des programmes en mesure et évaluation.

RECOMMANDATION 4 : Que l'on poursuive les efforts de recrutement et que l'on s'assure que l'information sur les programmes diffusée sur le Web soit à jour.

L'information sur le Web concernant les programmes actuels a été mise à jour. Comme les modifications importantes seront apportées aux programmes, nous nous assurerons que les programmes révisés seront présentés clairement et de façon attrayante. Nous sommes présentement à reconfigurer le site Web de la faculté en collaboration avec les professeurs pour rendre plus accessibles et visibles leurs expertises, champs et thèmes de recherche.

Les profils de sortie des différents programmes étant bien définis, il sera plus facile pour le Bureau de recrutement et promotion de la faculté de faire la promotion de ces programmes.

De plus, la Faculté incitera les professeurs, les membres des centres de recherche et les diplômés à agir comme des ambassadeurs des programmes. Pour les soutenir dans ce rôle, des outils promotionnels seront préparés.

RECOMMANDATION 5 : Que l'on prenne des moyens afin d'améliorer le taux de diplomation à la maîtrise et au doctorat.

Les actions suivantes sont envisagées pour améliorer le taux de diplomation :

- Augmenter le recours à la scolarité probatoire;
- Améliorer l'activité d'accueil des nouveaux étudiants;

- Diversifier les modèles d'encadrement des étudiants :
 - Développer des communautés d'apprentissage;
 - Développer le mentorat par les pairs.
- Assurer un suivi plus étroit du cheminement des étudiants de la part de la direction des comités de programme;
- Favoriser chez les professeurs le développement de compétences d'encadrement des étudiants aux cycles supérieurs;
- Pour les maîtrises sans mémoire :
 - Revoir le processus d'évaluation de l'essai;
 - Prévoir un projet d'intervention et son cadre d'application;
 - Développer un processus approprié au projet d'intervention.
- Pour le doctorat :
 - Préciser le contenu et les critères d'évaluation de l'examen de doctorat et du séminaire doctoral;
 - Assurer un suivi plus serré de la progression du travail des étudiants.

RECOMMANDATION 6 : Que les programmes en administration et évaluation en éducation fassent l'objet d'une évaluation mi-parcours qui devra être complétée d'ici 2018.

Afin de procéder à une évaluation à mi-parcours d'ici 2018, la direction des programmes, recueillera les données pertinentes requises pour traiter des points à présenter dans le dossier d'autoévaluation. Ces points sont :

- les derniers changements apportés aux programmes;
- présentation de la structure révisée des programmes;
- l'évolution des effectifs étudiants;
- la description des ressources affectées aux programmes;
- les résultats des consultations menées auprès des étudiants et des enseignants.

À partir de ce rapport, les membres du CIEP rédigeront un rapport d'évaluation qui sera déposé au Conseil universitaire.

La section suivante présente le tableau de l'échéancier et du partage des responsabilités de la mise en œuvre du plan d'action.

2. Échéancier et responsabilité de la mise en œuvre du plan d'action

Parmi les actions proposées dans ce plan d'action, certaines sont déjà mises en application alors que d'autres requièrent un travail de réflexion, de décision et de mise en œuvre concertée par les instances visées.

Le tableau suivant résume les éléments du plan d'action, propose un échéancier et précise les principaux acteurs impliqués.

Éléments du plan d'action	Date anticipée de réalisation	Responsables	Observation
<p>R1 Pour l'ensemble des programmes Déterminer les profils de sortie</p> <p>Assurer la cohérence des programmes</p>	Février 2014	Direction de programme, en collaboration avec les professeurs impliqués dans les programmes.	<p>Profils de sortie Activité de démarrage à la base des autres travaux Activité terminée</p> <p>Cohérence des programmes Activité en continu</p>
<p>R2 Pour l'ensemble des programmes Revoir : structure, contenu et modalités de l'offre de formation</p> <p>a) développer des <u>cheminements types</u> en fonction du profil de sortie visé pour chacun des programmes de maîtrise</p> <p>b) pour le doctorat, évaluer la pertinence de maintenir le <u>nombre élevé de crédits de cours obligatoires et à option</u></p>	<p>Mars 2014</p> <p>Avril 2014</p>	Direction de programme, en collaboration avec les professeurs impliqués dans les programmes et avec la direction du département.	

<p>c) pour les programmes de maîtrise, favoriser la réalisation d'un <u>stage à option</u> pour les étudiants qui le souhaitent</p> <p>d) <u>pour l'ensemble des programmes, actualiser la banque de cours</u> tout en tenant compte des cours offerts dans d'autres programmes</p> <p>e) pour l'ensemble des programmes, ajuster les <u>modalités de l'offre de cours</u> en fonction des besoins exprimés lors de la présente évaluation périodique</p>	<p>2014-2015</p> <p>Avril 2014</p> <p>Avril 2014</p>	<p>Direction de programme et du département en collaboration avec les professeurs impliqués dans les programmes.</p> <p>Direction du département en collaboration avec le comité de programme et les professeurs concernés.</p> <p>Direction du département en collaboration avec les professeurs concernés</p>	
<p>R3 Pour l'ensemble des programmes Faire ressortir les particularités des programmes de formation</p>	<p>Avril 2014</p>	<p>Direction de programme en collaboration avec les professeurs impliqués dans la formation.</p>	<p>Opération en cours</p>
<p>R4 Pour l'ensemble des programmes Efforts de recrutement</p>	<p>À compter de l'automne 2014</p>	<p>Bureau de promotion et recrutement de la Faculté en collaboration avec le comité de programme et les professeurs impliqués dans la formation</p>	

Mettre à jour l' information sur les programmes diffusée sur le Web	Été 2014	ce technopédagogique en collaboration avec la gestionnaire des études et le comité de programme	Activité en continu
R5 pour l'ensemble des programmes Améliorer le taux de diplomation	2013 à 2017	Direction de programme, professeurs en AÉE Direction de la faculté	Activité en continu

R6 pour l'ensemble des programmes Évaluation mi-parcours des programmes en AÉÉ complétée d'ici 2018	2016	Direction de programme, comité de programme et professeurs en AÉÉ Direction du département Direction de la Faculté	
--	------	---	--

3. Conclusion

Le suivi des recommandations conduit à des propositions de modifications majeures aux programmes de maîtrise et doctorat en administration et évaluation en éducation. La définition des profils de sortie nous amène à proposer une « défusion » de ces programmes et à un retour à la structure révisée des programmes de 2000-2001. Le travail visant à démontrer la cohérence entre les profils de sortie, les objectifs et les cours des programmes est presque terminé. Il faudra statuer sur l'intitulé des programmes, leur structure et cheminements types avant de pouvoir commencer à faire la promotion des programmes distincts. À cet égard, nous souhaitons pouvoir aller de l'avant et mettre en place les programmes révisés à l'automne 2015.

4. Remerciements

Le long processus qui a conduit à la production du plan d'action a sollicité l'implication de plusieurs personnes. Je tiens à remercier sincèrement tous ceux et celles qui ont participé à cet important exercice d'évaluation des programmes. Je remercie particulièrement les directions des programmes de même que les experts externes et l'équipe du Vice-rectorat aux études et aux activités internationales ainsi que les membres du CIEP pour leur contribution à la qualité de cette évaluation.

Marcel Monette
Doyen